

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE – NOTE D'INFORMATION – N°1 MARS 2025

Composition de la CNS GAc

À la suite des élections du 23 novembre 2024, les différentes commissions fédérales ont été renouvelées. Pour la Gymnastique Acrobatique, la commission se compose de Mélanie POIRON (responsable des juges fédéraux), Marie BONHOMME, Claire LEFEBVRE, Christophe LEMAIRE et Yann ARSAC (Représentant technique fédéral).

Sophie COUDERT (représentante de la Direction Technique Nationale) et Alexandre DOMANGE (référént du comité directeur) sont associés à la commission.

Nous remercions Aurélien BISSERIER et David COMBALBERT pour leur engagement lors des cycles précédents.

Veillez trouver ci-dessous des rectifications à apporter sur les documents, des clarifications données à la suite des premières compétitions et des précisions apportées par les dernières newsletters de la FIG.

Règlement Technique, p. 22, Trophée Fédéral par Equipe, supprimer "(masculin)" dans l'intitulé du tableau.

Brochure des Programmes, p. 6

Fédéral B, éléments collectifs : dans le tableau, remplacer "4" exigences spécifiques par "5".

Brochure des Programmes, pp. 20 et 34

Dans le tableau H "Cartes de Compétition", ligne "Déclaration des éléments" : remplacer "~~Les éléments collectifs doivent être dessinés dans l'ordre de réalisation. Les éléments individuels sont dessinés séparément dans l'ordre de réalisation~~" par "Les éléments collectifs et individuels doivent être dessinés dans l'ordre de réalisation".

Brochure des Programmes, Clarification relative aux exigences spécifiques :

Dans les catégories imposées (Fédéral, National B) et semi-imposées (National A 8-16 et Elite Avenir), si un élément différent de celui annoncé sur la carte de compétition est réalisé alors :

- l'unité ne recevra pas sa valeur en difficulté
- une pénalité de 0,3 sera attribuée si cet élément permet de remplir une exigence spécifique (art 2.7 p.22 des "youth & juniors rules" appliqué aux catégories françaises nommées ci-dessus)
- cette pénalité ne peut pas se cumuler à la pénalité de 1 point pour exigence manquante.
- cette pénalité ne s'applique pas aux catégories libres (National A TC, Elite Espoir, Junior & Senior)

Lettre GAc p.5

Une erreur de ligne s'est glissée dans le tableau du ClAVEC 2024 : il s'agit bien du club de Brumath qui est vainqueur de la compétition DN3.

Juges

Une nouvelle adresse est créée afin de centraliser les questions techniques relatives au jugement des compétitions (formation des juges 3 & 4 et l'organisation des jurys SIR et finales nationales) : JugeGAc@ffgym.fr

Engagement des juges : Ils doivent être effectués sur Engagym selon la période indiquée sur la note technique de la compétition. Le nom peut être modifié jusqu'à 15 jours avant sur l'interface. Au-delà de ce délai et en cas de circonstances exceptionnelles, envoyer un mail à JugeGAc@ffgym.fr

Cartes de compétition

La quantité de cartes reçues mal nommées (absence ou erreur dans les noms de catégorie, de club, de gymnastes...) rend très difficile leur traitement en amont des compétitions. Pour rappel, toute carte mal nommée, ou livrée dans le mauvais format - cartes des exercices de l'unité fusionnées au format .PDF, A4 paysage - sera systématiquement renvoyée pour rectification et les pénalités de remise en retard seront appliquées.

Musiques et cartes de compétition – catégorie NA 8-16 ans

Il est demandé d'enregistrer la musique sur DJGym deux fois, nommée en "combiné 1" et "combiné 2".

Rappel : pour cette catégorie, il faut fournir deux cartes de compétition, même si les passages sont identiques. Dans le cas de passage différents, indiquer "combiné 1" et "combiné 2"

Merci de votre coopération !

Base Documentaire GAc

L'ensemble des documents à destination des entraîneurs et des juges a été actualisé et mis en ligne :

- guide de la notation
- feuilles de jugement exécution et artistique
- code FIG 2025-2028 en version française
- tableaux récapitulatifs des exigences et restrictions des programmes libres
- carte de compétition (nouveau format)
- Tutoriels pour remplir les cartes de compétition :
 - Fédéral et NB
 - NA 8-16 ans et Elite Avenir
 - Catégories sur programme libre

Le code de pointage, le règlement des catégories d'âges et les Tables de Difficulté FIG sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025, et sont complétés par les newsletters n°1 et 2 ([lien](#)). Les entraîneurs et juges des niveaux de pratique National A et Elite sont invités à s'y référer.

/!\ Attention, la FIG vient d'éditer une version définitive de ces trois documents (en anglais) datée de février 2025 avec quelques ajustements par rapport à celle sortie fin 2024. Les modifications sont intégralement signalées dans la newsletter n°2. Cette lettre étant en anglais, les modifications les plus importantes sont traduites ici. Certaines valeurs des tables de difficultés ont également été corrigées.

FINALES NATIONALES

- **Trophée Fédéral par Équipe – Les Ponts de Cé – 03 mai 2025 :**

Les comités régionaux (ou regroupement) doivent communiquer la liste des clubs qualifiés au TFE, ainsi que les clubs réservistes, pour le 31 mars. La CNS GAc diffusera alors la liste des clubs qualifiés. Les engagements nominatifs seront à réaliser par les clubs pour le 13 avril.

- **Championnat de France par Equipe – Les Ponts de Cé – 03-04 mai 2025 :**

Les engagements des équipes qualifiées à la suite de l'édition 2024 et au Classement Vertical par Equipe des Clubs (ClaVEC) sont à réaliser pour le 13 avril.

- **Trophée Fédéral – Mulhouse – 09-10-11 mai 2025**

Cette compétition est la finale des catégories fédérales A ; comme pour les éditions précédentes, elle se déroulera en commun avec le Trophée Fédéral GAM.

Les quotas de qualification pour cette compétition sont définis selon la procédure décrite dans la Lettre FFGym GAc 2024-2025. Ils sont définitifs.

Région	Fédéral A 7-14 Duo	Fédéral A 7-14 Trio	Fédéral A 7-14 Quatuor	Fédéral A TC Duo	Fédéral A TC Trio	Fédéral A TC Quatuor
Auvergne-Rhône-Alpes	5	9	1	8	8	4
Bourgogne-Franche-Comté	3	8	2	6	5	3
Grand-Est	6	5	1	9	6	6
Hauts-de-France	1	4	2	2	4	4
Île-de-France	4	3	2	5	5	1
Normandie	3	3	0	5	2	4
Nouvelle-Aquitaine	2	0	1	1	4	1
Occitanie	1	2	0	4	4	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	4	1	2	2	4
Regroupement	0	3	3	2	1	1
La Réunion	1	2	0	0	0	0
Total	28	43	13	44	41	30

- **Championnats de France – Rennes – 13-14-15 juin**

La compétition réunira la quasi-totalité des disciplines gymniques, la GAc retrouvera le Tumbling et le Trampoline sur cet événement. Exceptionnellement cette année, la compétition se déroulera sur 3 jours (cf. organigramme prévisionnel sur le site fédéral)

https://trtucfindivsynchro.ffgym.fr/Informations_Sportives

Clarifications relatives aux catégories d'âges

Rappel : Dans les catégories fédérales et nationales B, lorsque les gymnastes d'une unité ont les âges définis par le nom de la catégorie, ils sont obligés de s'engager dans celle-ci : exemple NB 8-15 et non en NB TC.

En catégories nationale A et Élite, le choix de la catégorie est lié au programme et non aux âges seuls : un duo de gymnastes de 11 et 14 ans peut librement concourir en NA 8-16 ou en NATC.

Guide de la notation FRA – Code de pointage FIG (toutes les catégories)

- **Exécution** - clarification NL FIG n°1, points 17 et 18 :

- Les éléments chorégraphiques (exemples grand jeté, pirouette...) sont soumis au jugement à l'exécution.

- Si une chute en chorégraphie concerne un ou plusieurs partenaires en même temps, la déduction est de 1 point.

- **Exécution** – correctifs et ajouts NL FIG n°2 :

- Art. 46.6.1 Remplacer par

Equilibre sur les mains ou éléments avec la position de corps en dehors de la réalisation idéale.

- Art. 46.6.6 Ajouter

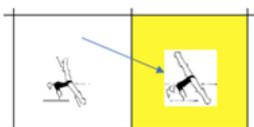
Exception : réception des éléments dynamiques sans support de(s) porteur(se)(s).

- Art. 46.7.2 Ajouter

Hésitation dans une phase de changement de position *ou une montée...*

- Annexe 1 Lignes directrices pour le jugement à l'exécution

Au point 4, Déplacer le dessin de la planche de la case 2 (0,1) à 3 (0,2)



Au point 16, ajouter

Phoque				- plus de 90°
--------	--	--	--	-------------------

- **Artistique – correctifs et ajouts NL FIG n°2 :**

Dans le questionnaire relatif au jugement à l'artistique - article 45.2 du code de pointage, Annexe pages 50 et feuille de jugement à l'artistique - corriger les questions 13 et 14 du critère "Musicalité" ainsi :

- Est-ce que l'exercice correspond au thème et au **rythme style** de la musique ?

- Les phrases musicales, les accents **et le rythme** sont-ils respectés et utilisés tout au long de l'exercice ?

NB : les feuilles de notation mis en ligne sur le site FFG sont modifiées dans la base documentaire GAc.

- **Artistique – Clarification (concerne toutes les catégories)**

La pénalité pour position indécente dans la chorégraphie (-0,30) bien que décrite dans le paragraphe relatif à l'artistique, relève du juge arbitre.

- **Faute de temps des éléments collectifs – correctifs NL FIG n°2 :**

- Art. 21.3 : Durant la construction d'un élément collectif statique, avant que tous les partenaires soient en place, et avant que le voltigeur soit dans **n'importe quelle** ~~une~~ position **de valeur sur le point de support** (que l'élément soit déclaré ou non sur la carte), le fait de glisser ou de tomber pendant la phase de construction ou de montée sur la pyramide ne déclenche pas de faute de temps.

- L'exemple du Guide de la notation p.21 est modifié comme suit :

 <p>National B QUATUOR Positions Variées – F3a</p>	<p>Le semi s'installe sur les cuisses des porteurs et chute. Élément retenté et réussi 3''</p>	<p>Faute de temps: NON (V n'était pas en appui sur le point de support au moment de la chute) Difficulté : OK Exigence : OK car recommencé et réussi</p>
	<p>Le voltigeur se place en appui sur les mains du semi sans avoir commencé l'équerre et chute immédiatement au sol. Élément retenté et réussi 3''</p>	<p>Faute de temps : 0,9 (V était en appui sur le point de support au moment de la chute) Difficulté : OK Exigence : OK car recommencé et réussi</p>
	<p>Le voltigeur se place en équerre dans les mains du semi et chute immédiatement au sol. Élément retenté et réussi 2''</p>	<p>Faute de temps: 0,9 (1ère tentative - V était en appui sur le point de support au moment de la chute) et 0,3 (2e tentative) Difficulté: OK Exigence : OK</p>

- **Tenue de compétition – correctifs NL FIG n°2 :**

- Art. 34.2 : Les partenaires doivent porter des tenues identiques ou complémentaires **avec la même coupe (sauf pour les duos mixtes)**.

- Art. 34.7 : Les tenues provocantes, les designs de maillots de bain **et bikinis**, ainsi que les textes, **lettres**, photographies **et dessins de visage** sur les tenues sont interdits.

- Annexe 5 :

Les hommes ne devraient pas porter de tissu **transparent** ni de larges zones de couleur chair. Les tenues de couleur claire, chair ou **transparentes** doivent être doublées.

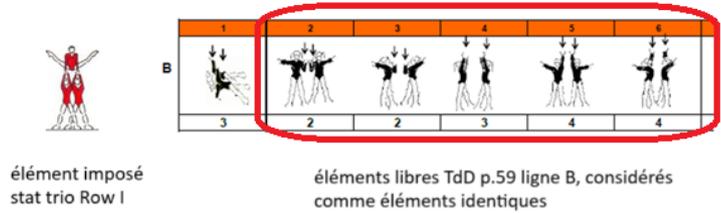
- **Clarification programme Pre-Youth – Clarification NL FIG n°1 :**

- Art 4.3 Pre Youth / Brochure des Programmes p.18 (NA 8-16 ans) et p.32 (Elite Avenir)

D. Restrictions :

La pyramide optionnelle peut être choisie parmi l'une des mêmes catégories utilisées pour les éléments imposés, mais pas de la même case qu'une pyramide imposée utilisée.

Cela signifie que, par exemple, si l'élément imposé choisi est équerre porteuses côte à côte (Row I box 3-4-5-6), l'unité ne peut pas faire l'une des bases B2-3-4-5-6 des TdD incluant les variations stylistiques. (cf ci-dessous)



- Art 2.4 Pre Youth / Brochure des Programmes p.18 (NA 8-16 ans) et p.33 (Elite Avenir)

2) Eléments collectifs libres et éléments individuels :

La valeur des éléments collectifs libres statique doit être comprise entre ~~3~~ 4v et 16v.

Clarifications relatives aux éléments de difficulté

- Position des mains de V en appui sur le(s) pied(s) de P. (cf. question 33 de la newsletter n°1) **S'applique à toutes les catégories.**

En Fédéral et National B, les éléments suivants sont concernés :

→ Contact des mains de V sur P ~~libre~~, entre les chevilles et les genoux de P. Si appui au-delà des genoux, appui supplémentaire (- 0,5)

- Annexe I

DUO ATR : 1G

TRIO Positions variées : ligne 4D

- Annexe II

TRIO ATR : 1B

(Pour cette pyramide, V peut également avoir les mains sur les bras de P debout)

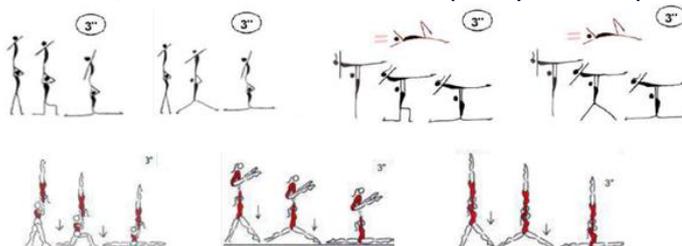


- Annexe I - Elément Fédéral DUO Dynamique 1 3I

Ajouter la mention $\frac{3}{4}$ F sur le dessin et le texte de clarification suivant :

Elément en salto avant tendu de l'appui ventral : le départ peut être réalisé avec un élan de V précédant l'impulsion pieds serrés ou avec les mains de P et V en contact, départ arrêté.

- Eléments imposés statiques de duo avec descente en grand écart de P (Fédéral, National B, NA 8-16 et EL AV) :
- La descente jambes fléchies ou tendues doit être réalisée conformément aux dessins. Attention, les deux formes ne sont pas systématiquement proposées...



Précisions éléments individuels (Catégories NA et EL)

- **Roue et rondade**

La Roue est apparue en p119 avec les éléments de tumbling.

Elle a la même identification que la rondade, cela signifie que la roue et la rondade ne peuvent pas être réalisées dans un même exercice par un même gymnaste ! De plus, elle doit être déclarée au même titre que les autres individuels.

Rappel pour les EL AV : Dans cette catégorie UNIQUEMENT, les gymnastes doivent réaliser dans leur exercice statique 3 éléments individuels de type « souplesse, agilité, maintien » et dans leur exercice dynamique 3 éléments individuels de type « tumbling ».

*Cas particulier pour l'exercice **statique** des EL AV :* la roue / la rondade peut être utilisée en statique avant un flip à genoux par exemple. Elle ne doit pas être déclarée et n'est pas comptée dans les 3 individuels obligatoires.

- **Précisions sur les éléments individuels de tumbling (p.119 des TdD FIG)**

- Bien que dans la même case, les éléments flip avant et flip arrière, étant de sens différents, sont considérés comme éléments différents.
- Le saut de main (départ 1 pied) et le flip avant (départ 2 pieds) sont des éléments différents.
- Le saut de main ne peut être réceptionné sur 1 seul pied que s'il est suivi d'un autre élément (qui doit être déclaré lui aussi puisque tous les éléments d'une série doivent l'être).
- Les éléments de tumbling (dont la roue) doivent être précédés d'un élan.

- **Éléments individuels, difficulté et exigence spécifique (National A et Elite)**

- Pour compter en difficulté tous les éléments individuels (3) doivent être déclarés
- Tous les éléments d'une série doivent être déclarés
- Si un élément est répété ou non déclaré, alors il n'y a pas de valeur en difficulté pour les éléments qui suivent
- Seuls les éléments individuels réalisés simultanément ou en cascade sont comptés en difficulté

Cat	Déclaré sur la carte	Réalisé	Conséquences / Explications
EL ESP Duo	Roue + flip genou x2 Salto arrière x2	Idem Rondade salto x2	Pas de difficulté pour le salto arrière (-1pt exigence manquante) Tous les éléments d'une série doivent être déclarés pour être comptabilisés en difficulté
NA TC Duo	Poirier + souplesse AV x2 Roue + flip x1 Souplesse AR x1	Idem	Exigences OK / Pas de difficulté pour le flip On ne peut compter que 3 éléments individuels en difficultés, on enlève la difficulté du 4 ^e .
NA TC Duo	Healy x1 / saut de mains + rondade x1 Roue + flip + flip	Idem	1 pt d'exigence manquante (une des partenaires ne réalise pas 3 éléments différents) On enlève la difficulté de toute la série invalide
EL AV Trio Dyn	Rondade + flip + salto AR x3	Idem x2, une gym ne réalise rien	1 pt d'exigence manquante Aucune difficulté n'est accordée : lorsqu'un partenaire ne réalise rien, aucune difficulté ne peut être accordée pour les autres
NA 8-16 Trio	Roue + flip + flip fente x3	Idem x2 Roue + souplesse AV + grand écart X1	Pas de difficulté pour 1 flip + flip fente ni pour les éléments non déclarés Pénalité pour erreur de carte 0,3 (exigences OK)

Excellente saison sportive !

La CNS Gymnastique Acrobatique